

Zona

Maladie	Symptômes les plus fréquents	Transmission	Mesures additionnelles à mettre en place
Infection de la peau causée par une réactivation du virus de la varicelle qui était en dormance dans le corps du résident. Peut donner la varicelle à une personne qui n'a pas fait la maladie ou est non vaccinée.	Vésicules regroupées habituellement au thorax ou au bas du dos et associées à de la douleur sous forme de brûlure qui apparaît de 48 à 72 heures avant les vésicules.	Contact direct avec le liquide des vésicules ou avec un objet contaminé.	Précautions de contact jusqu'à ce que toutes les vésicules soient croûtées.

Particularités

Le résident peut sortir de sa chambre ou de son appartement si les vésicules sont couvertes. Si les lésions ne peuvent être recouvertes (ex. : zona ophtalmique (œil)), il est recommandé que le résident demeure à sa chambre ou à son appartement jusqu'à ce que les vésicules soient croûteuses. **Les femmes enceintes n'ayant jamais fait la varicelle devraient consulter un professionnel de la santé avant d'être en contact avec une personne atteinte de zona.**

Mesures de prévention pour les travailleurs

Personnel devant appliquer les mesures de prévention	<ul style="list-style-type: none"> Tout personnel en contact avec les vésicules.
Hygiène des mains	<ul style="list-style-type: none"> Avec eau et savon ou solution hydro-alcoolique. Avant de donner des soins au résident et après l'avoir fait. Après le retrait des gants. Après tout contact avec l'environnement du résident (lit, poignée de porte, toilette). En sortant de la chambre.
Gants non stériles à usage unique	<ul style="list-style-type: none"> Dès qu'il y a contact avec les vésicules du résident ou son environnement (vêtements, literie, serviettes, etc.).
Blouse à manches longues	<ul style="list-style-type: none"> Dès qu'il y a contact avec les vésicules du résident.
Masque	<ul style="list-style-type: none"> Non.

Mesures de prévention pour les visiteurs

Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de restriction particulière. Les visiteurs doivent procéder à l'hygiène des mains avant de quitter la chambre.
------------------	---

Mesures environnementales

Entretien ménager (nettoyage et désinfection de l'environnement du résident : chaise d'aisance, toilette, baignoire)	<ul style="list-style-type: none"> Procéder selon la routine habituelle et lorsque les surfaces sont souillées.
Matériel de soins et équipement (appareil à pression, stéthoscope, matériel stérile, fauteuil roulant, marchette, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Apporter le minimum de matériel dans la chambre. Équipement de soins réservé au résident, sinon il doit être nettoyé et désinfecté avec un produit reconnu efficace avant une prochaine utilisation.
Matériel d'hygiène et de soins personnels	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure particulière. Utiliser les produits du résident.
Buanderie	<ul style="list-style-type: none"> Le lavage peut se faire de façon habituelle avec un détergent commercial courant en utilisant de l'eau chaude ou tiède.
Vaisselle	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure particulière.
Nettoyage des liquides biologiques lors d'incidents	<ul style="list-style-type: none"> Se référer à la section 3.10.1 de la page 34.
Gestion des déchets et du matériel contaminé	<ul style="list-style-type: none"> Sac de plastique fermé et jeté dans les ordures ménagères.